

**Conseil économique et social**

Provisoire

17 août 2004

Français

Original: anglais

Session de fond de 2004**Compte rendu analytique provisoire de la 19^e séance**

Tenue au Siège, à New York, le mardi 29 juin 2004, à 15 heures

Président : M. Penjo (Vice-Président) (Bhoutan)
puis : M^{me} Rasi (Président) (Finlande)
puis : M.. Penjo (Vice-Président) (Bhoutan)

Sommaire

Mobilisation des ressources et promotion d'un environnement propice à l'éradication de la pauvreté dans le contexte de l'application du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la Décennie 2001-2010 (*suite*)

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

04-40784 (F)



En l'absence de Mme Rasi (Finlande), M. Penjo (Bhoutan) assume la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 10.

Mobilisation des ressources et promotion d'un environnement propice à l'éradication de la pauvreté dans le contexte de l'application du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la Décennie 2001-2010 (suite)

(A/58/722-E/2004/13, E/2004/33, E/2004/54, E/2004/75 (chap. I), E/2004/84 et E/2004/NGO/1-22)

1. **M. Widhya** (Observateur du Cambodge) dit qu'au cours de la décennie passée, après 24 années de génocide et d'isolement international, le Gouvernement cambodgien a réussi à maintenir la stabilité macroéconomique. Entre 1999 et 2003, l'économie cambodgienne a accusé un taux de croissance annuelle de 6,7 %, le taux de change est demeuré stable, l'inflation a été maintenue à 1,57 % et le volume des réserves internationales a presque doublé. Le niveau de la pauvreté est tombé de 39 % en 1994 à 36 % en 1999, surtout en raison d'un taux de croissance démographique de 2 à 3 %. Si cette tendance se confirme, l'incidence de la pauvreté atteindra 28 % d'ici à 2015, bien en dessous de l'objectif énoncé dans le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 adopté à Bruxelles.

2. Par conséquent, le Gouvernement cambodgien a centré sa politique intérieure sur la réduction de la pauvreté, a élaboré sa première stratégie nationale de réduction de la pauvreté et a mené des réformes dans plusieurs domaines. Ses priorités en matière de développement sont, entre autres, la bonne gouvernance, l'agriculture, l'emploi, l'infrastructure et les ressources humaines.

3. Les partenaires de développement doivent aider les pays les moins avancés (PMA) à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, créer un environnement propice au développement national, renforcer la stabilité politique et promouvoir la création de capacités humaines et institutionnelles. Ils doivent mettre à disposition des ressources financières et des technologies. Ils doivent respecter leur engagement tendant à porter l'aide publique au développement (APD) au pays les moins avancés à un niveau qui représente entre 0,15 et 0,2 % de leur produit national brut (PNB) d'ici à 2006 et améliorer

leur accès aux marchés en éliminant les barrières tarifaires et non tarifaires, en particulier pour les produits agricoles.

4. L'éradication de la pauvreté exige des solutions globales et holistiques. Comme la paix, la stabilité et la prospérité sont de plus en plus interdépendantes, la communauté internationale doit soutenir les efforts du Conseil économique et social destinés à combattre la montée de la violence, de l'extrémisme et du terrorisme.

5. **M. Mohammed** (Nigéria) dit que la principale responsabilité de la mise en oeuvre du Programme d'action de Bruxelles incombe aux pays les moins avancés eux mêmes. Le Gouvernement nigérian a mis au point des stratégies de développement économique pratiques destinées à réduire la pauvreté et à satisfaire les besoins essentiels de la population, y compris la stratégie nationale de démarginalisation et de développement économique qui comprend des mesures de mise en valeur des ressources humaines dans les communautés rurales y compris la formation, le développement des compétences et la démarginalisation des jeunes. La Banque nationale pour l'agriculture, les coopératives et le développement rural facilite l'accès à la terre et accorde aux communautés rurales du microcrédit à des taux préférentiels. Le programme de réduction de la pauvreté conduit par le Gouvernement nigérian coordonne les activités de tous les ministères et agences fédéraux et des autres organisations compétentes à l'échelle du pays et identifie les domaines qui exigent des interventions.

6. L'enthousiasme que les nations africaines manifestent en faveur du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) montre qu'elles sont disposées à assumer la responsabilité de leur avenir en pratiquant la bonne gouvernance, la démocratie, la libéralisation économique et la transparence. La persistance de la pauvreté dans les pays les moins avancés tient à la baisse continue de l'investissement étranger direct, de l'accès limité des produits des pays en développement aux marchés extérieurs, au fardeau écrasant de la dette, à la baisse de l'aide publique au développement et à l'impact économique du sida. Les pays les moins avancés doivent assumer la responsabilité pour les questions qui dépendent de leur volonté telles que la bonne gouvernance, la répartition équitable des ressources nationales et l'utilisation transparente des deniers

publics. Toutefois, l'ampleur des problèmes posés aux pays africains et aux autres pays en développement exige un partenariat authentique entre les pays les moins avancés et les nations prospères.

7. Les pays les moins avancés doivent intensifier leurs activités de réforme dans les domaines suivants : collecte de l'impôt, administration publique, promotion d'un environnement propice à l'épargne et à l'investissement, mise en place d'institutions et d'instruments financiers efficaces, y compris les systèmes de microcrédit et le microfinancement. La mobilisation de ressources extérieures revêt également une importance vitale. Les flux de capitaux à court terme et à long terme vers les pays les moins avancés devraient être stables et prévisibles. Les pays doivent être plus nombreux à respecter l'engagement pris au titre du Programme d'action de Bruxelles tendant à allouer 0,2 % de leur PNB à l'aide publique au développement (APD).

8. La communauté internationale doit reconnaître que les pays les moins avancés qui sortent d'un conflit ont des besoins spéciaux en matière de reconstruction, de redressement et de réconciliation. Le Groupe consultatif spécial pour la Guinée-Bissau devrait continuer ses activités jusqu'aux élections présidentielles de 2005, et le Groupe consultatif spécial pour le Burundi devrait rester jusqu'aux élections prévues en novembre 2004. Cela aiderait à renforcer et à consolider l'infrastructure de la paix en Guinée-Bissau et au Burundi.

9. **M. Ahmed** (Royaume-Uni) dit que les pays développés et en développement doivent coopérer pour relever les défis dans les domaines de la santé, de la faim et de la pauvreté, notamment dans les pays les moins avancés. Les pays en développement doivent renforcer les efforts en faveur de la prise en charge de leur propre développement, améliorer l'efficacité et la transparence de leurs politiques nationales et créer un environnement propice à l'investissement étranger et à la prospérité du secteur privé. Le NEPAD constitue un pas important dans cette direction. Les pays développés doivent manifester un engagement et une volonté politique accrues en faveur de l'élimination des subventions agricoles qui faussent le commerce, accélérer les progrès en matière d'allègement de la dette et fournir une aide publique au développement plus efficace aux pays qui ont démontré leur engagement en faveur de la réduction de la pauvreté et de la bonne gouvernance.

10. Depuis la Conférence internationale sur le financement du développement tenue à Monterrey, les niveaux de l'APD ont augmenté. Pour sa part, le Royaume-Uni a doublé cette assistance depuis 1997 et a annoncé une augmentation de 50 % en quatre ans de sa contribution aux activités de base du Programme des Nations unies pour le développement. Toutefois, il faut d'urgence des ressources additionnelles pour financer le développement. La délégation britannique a donc proposé la création d'une facilité internationale de financement qui mettrait à disposition dans l'immédiat des ressources imputables sur des annonces de ressources plus importantes versées ultérieurement. La délégation s'est employée dans le cadre du Groupe des Huit à repousser de deux ans l'échéance de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) afin de permettre à des PPTE plus nombreux de bénéficier d'un allègement de la dette.

11. Une aide accrue ne peut pas remplacer un commerce plus libre. Il faut remettre les négociations de Doha sur les rails au cours des réunions que le Conseil tiendra en juillet 2004. La communauté internationale doit également renforcer la capacité des pays à absorber l'aide et aligner ses politiques sur les stratégies de réduction de la pauvreté et de développement nationales.

12. Le Conseil est appelé à jouer un rôle clef en assurant la cohérence et la coordination des activités économiques et sociales du système des Nations unies. Il doit être revitalisé en vue rendre les efforts des Nations unies plus vigoureux et mieux coordonnés. Les efforts du Groupe de haut niveau du Secrétaire général sur le financement du développement pourraient également renforcer la réponse de l'Organisation aux problèmes économiques et sociaux internationaux. L'examen triennal complet des activités opérationnelles du système des Nations unies pourrait dégager des idées novatrices.

13. **M. Chappatte** (Observateur de la Suisse) dit que dans ses programmes d'aide internationale, le Gouvernement suisse accorde la priorité aux pays les moins avancés et leur consacre 0,15 % du PNB.

14. Plus du tiers des pays les moins avancés africains sont aux prises avec des conflits qui affectent des sous-régions toutes entières et les efforts de développement des pays voisins. Certaines des causes de ces conflits sont étroitement liées à l'absence de développement économique et social. Il faut donc faire tout son

possible pour créer une situation de sécurité propice au développement grâce à la réforme du secteur de sécurité, à l'instauration de l'état de droit et d'un système juridique équitable et aux respect des droits de l'homme. Les partenaires de développement – en particulier le système des Nations unies, les institutions financières internationales et les donateurs bilatéraux – doivent coopérer étroitement afin que la mobilisation de ressources soit intégrée dans le soutien apporté à la paix et à la stabilité.

15. L'accès des pays les moins avancés aux marchés des économies développées et à ceux des pays de leur propre région demeure une préoccupation fondamentale. Les pays développés doivent mettre en place des procédures de démantèlement des tarifs et éliminer progressivement des subventions qui faussent le marché, alors que le système généralisé de préférence doit être rendu plus efficace, plus obligatoire et plus simple.

16. Il faut tenir compte des besoins spécifiques des pays les moins avancés, et ces derniers devraient participer à l'identification des produits qu'ils considèrent comme les plus importants. Il faut créer des mécanismes spéciaux de sauvegarde et les pays les moins avancés devraient bénéficier, conformément à leur capacité, d'une souplesse accrue dans l'application des différents accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). L'intégration régionale du commerce des pays les moins avancés est également prioritaire. Les pays en développement plus avancés devraient faciliter l'accès des produits des pays plus faibles à leur marché et renforcer le commerce Sud-Sud.

17. Le fardeau de la dette des pays les moins avancés doit être réduit durablement. Le Gouvernement suisse soutient l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et se félicite de sa prorogation. Il faut également une nouvelle stratégie pour stabiliser le volume de la dette à long terme et pour empêcher que les pays supportent un niveau de dette intolérable. La capacité d'emprunt de chaque PMA devrait déterminer le degré de préférence dont il bénéficie. Il faut également renforcer les institutions de ces pays, en particulier en ce qui concerne la gestion de la dette et des budgets à moyen terme et l'élargissement de l'assiette fiscale. Il est aussi de plus en plus nécessaire d'augmenter la fiscalité directe et indirecte, à plus forte raison que l'intégration des pays les moins avancés

dans le système du commerce mondial aboutira en fin de compte à la baisse de leurs recettes douanières.

18. **M. Gouveia** (Mozambique) dit qu'en encourageant une croissance économique centrée sur la population, le Gouvernement mozambicain est parvenu à un taux de croissance réelle du PIB de plus de 7 %, à un faible niveau d'inflation et à l'accroissement des exportations, des investissements et des flux d'APD. Le niveau de la pauvreté absolue est tombé de 69 % en 1996-1997 à 54 % en 2003-2004.

19. La stratégie nationale d'éradication de la pauvreté, prise en charge par le pays lui-même, met l'accent sur l'éducation, la santé et les secteurs économiques cruciaux comme l'agriculture, la pêche, sur les industries extractives et les activités connexes ainsi que sur la promotion de la paix et de la stabilité. Le secteur privé, en particulier l'investissement étranger direct, a également joué un rôle crucial dans le renforcement de la capacité de production nationale et dans l'augmentation de l'investissement international.

20. Toutefois, malgré des progrès considérables, le Mozambique se heurte toujours, à l'instar des autres PMA, à des problèmes tels que la pénurie alimentaire cyclique. Bien que certaines régions du pays soient excédentaires en vivres, il est parfois difficile de faire passer ces excédents vers les régions déficitaires en raison de l'insuffisance des réseaux de transport et de commerce.

21. Les pays les moins avancés souffrent de leur dépendance des produits de base et demeurent vulnérables aux fluctuations de leur prix sur le marché mondial. Le principal défi consiste donc à ajouter de la valeur à ces produits. En investissant dans les industries manufacturières qui transforment les produits de base des pays les moins avancés on améliorerait leur compétitivité sur le marché mondial et on augmenterait leurs revenus intérieurs.

22. Pourtant, le problème crucial réside dans la création d'une capacité de production efficace. Des mesures comme la loi relative à la croissance de l'Afrique et à son accès aux marchés et l'initiative « Tout sauf des armes » n'ont pas profité à de nombreux PMA étant donné leur faible capacité de production. Il faut donc accroître les investissements dans ce secteur.

23. Les pays les moins avancés ont assumé leurs responsabilités quant à la démocratisation et à

l'adoption de saines politiques macroéconomiques conformément aux objectifs énoncés dans le Programme d'action de Bruxelles. Il est grand temps que les partenaires de développement fassent leur part en augmentant et en stabilisant l'APD et les flux de l'investissement étranger direct.

24. **M. Chicoti** (Observateur de l'Angola) dit que la mobilisation de ressources et l'éradication de la pauvreté posent un problème majeur pour l'Angola où une longue guerre dévastatrice a détruit la majeure partie de l'infrastructure. Les priorités du Gouvernement angolais consistent à accroître la productivité agricole et industrielle et à investir dans le secteur social, ainsi qu'à réintégrer les personnes déplacées et les soldats démobilisés. L'Angola s'est engagé à parvenir à la stabilisation macroéconomique grâce au renforcement de son secteur privé, à la promotion de l'investissement étranger direct, à la création de conditions optimales pour le commerce et à l'amélioration de la transparence dans la gestion des recettes tirées des exportations de pétrole.

25. En coopération avec ses partenaires de développement et des organisations multilatérales, le Gouvernement angolais entend organiser une conférence internationale de donateurs afin de mobiliser des ressources pour le redressement économique et la reconstruction du pays. Les pays développés doivent honorer leurs engagements, notamment en ce qui concerne l'augmentation de l'APD et des investissements, l'annulation de la dette et le libre-accès aux marchés. L'orateur félicite le Danemark, l'Irlande, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège et la Suède de consacrer 0,2 % de leur PNB à l'APD aux pays les moins avancés.

26. Enfin, les partenaires de développement doivent permettre aux PMA de participer au système du commerce multilatéral et encourager leur intégration dans l'économie mondiale.

27. **M. Moreno** (Cuba) dit que les pays industrialisés doivent respecter leur engagement tendant à consacrer entre 0,15 et 0,2 % de leur PNB aux pays les moins avancés et éliminer les conditions politiques connexes qui compromettent la capacité de ces pays à prendre des décisions en toute souveraineté. Il faut modifier sensiblement la manière dont les pays les moins avancés sont intégrés dans l'économie mondiale, et en particulier dans le système du commerce multilatéral,

et rechercher des solutions durables au problème de la dette. Les résultats de l'IPTE ont été très insuffisants.

28. Il faut que les pays les moins avancés deviennent moins tributaires des exportations de produits de base dont la valeur a baissé de manière spectaculaire et systématique sur les marchés internationaux. Il faut également inverser la tendance à la perte de débouchés et à la baisse des taux de change qui découlent des niveaux élevés de pauvreté et de la pénurie de personnel qualifié dans ces pays et améliorer les nettement les initiatives visant à leur accorder un accès préférentiel aux marchés.

29. Il est important de coopérer avec les institutions internationales dans la conduite de recherches permettant aux PMA de comprendre les filières de l'offre, d'identifier les stades auxquels de la valeur est ajoutée et de déterminer leur capacité à participer à ces filières et à mettre en oeuvre des politiques nationales susceptibles d'accroître les revenus retirés de la valeur ajoutée incorporée dans leurs produits finis. La coopération Sud-Sud doit compléter la coopération Nord-Sud et non la remplacer.

30. Toutefois, ce qu'il faut avant tout, c'est de la solidarité : une réduction de la consommation à tout prix dans les pays industrialisés dégagerait des ressources plus que suffisantes pour régler la plupart des problèmes les plus pressants que confrontent non seulement les pays les moins avancés, mais le tiers-monde dans son ensemble.

31. *M^{me} Rasi (Finlande), Président, assume la Présidence.*

32. **M. Frangialli** (Organisation mondiale du tourisme) dit que le tourisme est l'un des rares domaines où les pays en développement et les pays à économie en transition jouissent d'une balance commerciale excédentaire avec les pays membres de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE). Le tourisme exige un grand nombre de salariés et de travailleurs indépendants, y compris des femmes, des jeunes et des membres des communautés autochtones. Il aboutit à la création de nombreuses petites entreprises, souvent familiales; crée des débouchés en matière d'offre et ouvre les économies de marché au commerce extérieur. Les recettes en devises suscitées par le tourisme font une contribution importante à la balance des paiements, financent des importations, réduisent la dette extérieure et la dépendance d'un seul type d'exportations,

généralement des produits de base de faible valeur dont le prix est sujet à des fluctuations internationales.

33. Les recettes provenant du tourisme dans les pays les moins avancés ont plus que doublé depuis les années 1990 et sont devenues la principale source de devises étrangères pour tous à l'exception de trois seulement. Le tourisme représente plus du sixième de la valeur des exportations autres que le pétrole, dépassant de loin les textiles et le coton brut, et ont permis au Botswana et aux Maldives de sortir du rang des pays les moins avancés.

34. Il est possible de surmonter les plus gros obstacles au développement du tourisme dans les pays en développement en matière d'accès par air, d'infrastructure, de communication, de moyens de formation et de situation sanitaire si le tourisme bénéficie d'une priorité nette dans les stratégies de développement national. Dans les économies insuffisamment diversifiées et vulnérables aux effets de dominance, les principaux problèmes résident dans des importations provoquées par le tourisme et le rapatriement excessif des bénéfices. Dans les zones rurales où l'agriculture est souvent en déclin, le tourisme, et l'écotourisme en particulier, peuvent constituer une source d'emploi de rechange et prévenir la migration vers les villes ou vers l'étranger.

35. L'orateur recommande donc au Conseil de veiller à ce que les politiques d'aide soit orientées par les conclusions du Programme d'action de Bruxelles et que les accords conclus entre l'Organisation mondiale du tourisme et les principales institutions financières internationales, y compris la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement, soient incorporés dans les engagements pris par la communauté internationale et qu'elle doit respecter.

36. Les négociations commerciales n'ont pas réservé à la libéralisation des services de tourisme la place qu'elle mérite. Alors que le tourisme fait partie de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS), il souffre de l'absence d'une identification nette dans les statistiques et d'une approche méthodologique insuffisante; en outre, l'AGCS n'est pas encore devenu un instrument opérationnel pour le secteur du tourisme étant donné l'absence d'une annexe spécifique en la matière. Le fait que 10 ans après la signature de l'accord de Marrakech l'organe de règlement des différends de l'Organisation mondiale du commerce n'ait été saisi d'aucun différend

concernant le tourisme montre il n'existe pas de moyen efficace de libéralisation dans l'esprit des négociations Doha qui profiteraient à l'industrie du tourisme des pays les moins avancés.

37. L'Organisation mondiale du tourisme est attachée à la promotion d'un développement équitable et responsable du tourisme et, à cette fin, a exécuté un programme concret centré sur des destinations en Afrique subsaharienne où se trouvent la majorité des pays les moins avancés. En lançant une initiative conjointe avec la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement de (CNUCED) – Tourisme durable, éradication de la pauvreté – elle espère exploiter le potentiel du tourisme en tant que moteur de l'éradication de la pauvreté. L'orateur invite les États à soutenir la fondation créée dans le cadre de cette initiative.

38. **M. Wolski** (Pologne) dit qu'il partage la conclusion du Secrétaire général quant à la nécessité impérieuse qu'il y a à intensifier les efforts nationaux en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et à renforcer l'action internationale dans un esprit de solidarité internationale. À ce propos, il exprime son soutien complet aux efforts de la communauté internationale en faveur de la mobilisation de ressources destinées à réduire la pauvreté dans les pays les moins avancés.

39. Il faut poursuivre la recherche de nouveaux instruments susceptibles de réduire la pauvreté. L'un des moyens les plus réussis utilisés par la Pologne pour réduire son énorme dette extérieure a résidé dans sa conversion au titre de l'environnement, qui a dégagé des ressources pour des investissements en matière de protection environnementale tout en allégeant la dette extérieure. Les pays les moins avancés pourraient tirer parti d'un tel mécanisme.

40. La croissance économique et l'accélération du développement dans les pays les moins avancés dépendent essentiellement de la participation de ces pays au système du commerce international. Par conséquent, la libéralisation du commerce, l'intégration régionale et les réformes sectorielles ne doivent pas aller à l'encontre de leur besoin de développement à long terme. L'intégration de ces pays dans l'économie mondiale doit aller de pair avec la consolidation de la démocratie et de la légalité. La bonne gouvernance, des institutions solides et le respect des droits de l'homme et des libertés

fondamentales, y compris la démarginalisation des femmes, sont tous indispensables à cet égard. En outre, étant donné les sérieuses inquiétudes quant à l'incidence des États manqués sur la situation mondiale, la Pologne considère qu'il faut adopter une stratégie globale à l'égard de ces États.

41. En tant que nouveau donateur, la Pologne vise à porter le niveau de son aide publique au développement à 0,1 % de son PIB d'ici à 2006. Pour rendre la coopération pour le développement plus efficace, il faut l'adapter aux besoins des pays partenaires, simplifier et harmoniser les procédures opérationnelles et mieux coordonner les activités. À cette fin, et dans le cadre de l'Union européenne, la Pologne a participé à l'application d'un programme d'harmonisation en matière de réduction de la pauvreté. Considérant que l'éducation est une condition essentielle du développement, la Pologne met l'accent sur l'assistance technique et la mise en valeur des ressources humaines. Elle est également disposée à partager son expérience concernant la transition à démocratie et à l'économie de marché.

42. Il est important de commencer à examiner une nouvelle génération de politiques et des programmes pour la période postérieure à 2015 et concentrer l'attention sur l'incidence future des changements démographiques, car d'après des prévisions à long terme, la population des pays les moins avancés continuerait à augmenter rapidement. Afin d'atténuer les effets négatifs des tensions provoquées par la mondialisation et la transition démographique, la communauté internationale doit mettre l'accent non seulement sur la croissance économique mais aussi sur les nouveaux problèmes posés par la santé, l'éducation, l'emploi et le vieillissement au niveau national, régional et international.

43. **M. Sesay** (Observateur de la Sierra Leone) dit que les déclarations et les plans ambitieux du passé n'ont ni éliminé la pauvreté, ni amélioré les conditions de vie dans des pays les moins avancés. Il n'est pas étonnant que la liste de ces pays continue de s'allonger et que seul un nombre négligeable d'entre eux parviennent à la situation de pays à revenu moyen; on a consacré beaucoup de rhétorique à leur développement, mais fort peu d'action concrète, et le Programme d'action de Bruxelles ne figure pas à l'ordre du jour de certaines institutions des Nations unies, malgré les affirmations selon lesquelles il aurait été intégré dans leur programme de travail. L'orateur espère ardemment

que les conclusions du débat de haut niveau seront traduites en action concrète et que l'on établira un partenariat cadre pour la mise en oeuvre de ses conclusions.

44. À l'instar de nombreux pays en développement, la Sierra Leone a bénéficié peu de la mondialisation. Après 10 années de guerre civile, elle s'attaque à la tâche difficile consistant à rétablir les services sociaux de base. Plus de 70 % de sa population vivent avec huit dollars par jour. La scolarisation est inférieure à la moyenne des pays les moins avancés, l'accès à l'information et à la technologie est très limité et le taux de mortalité est parmi les plus élevés de la planète. L'agriculture et le secteur minier du pays sont sous-développés et sa productivité par habitant est parmi les plus faibles du monde. Pourtant, personne ne peut nier sa viabilité à long terme et, avec ses partenaires de développement, elle s'emploie à mettre ses amples ressources humaines et naturelles au service du redémarrage de son économie. Le Gouvernement de la Sierra Leone est en train d'appliquer un document intérimaire de stratégie pour la réduction de la pauvreté et espère achever la rédaction d'un projet de document de stratégie pour la réduction de la pauvreté complet avant la fin de juillet 2004.

45. Le Gouvernement de la Sierra Leone se rend compte que le développement du pays est tributaire de la réduction de sa dépendance du financement extérieur. Pour augmenter les recettes fiscales, elle a créé une régie fiscale autonome; toutefois, elle est encore loin de pouvoir financer son redressement et son développement et, à moyen terme, elle devra dépendre de la bonne volonté de ses partenaires de développement pour mobiliser les ressources nécessaires à ses programmes en faveur des pauvres. Le soutien budgétaire extérieur, qui était de 85 % au début de la guerre, demeure au niveau énorme de 64 %.

46. Le Gouvernement est attaché au ciblage des nouveaux dons et des prêts consentis à des conditions préférentielles et a réussi à obtenir de l'APD, notamment pour son programme de redressement, mais a toujours besoin d'investissements étrangers directs. À cette fin, il est en train de créer un environnement favorable pour des investisseurs potentiels susceptibles de créer des emplois pour des jeunes actuellement au chômage, et auxquels il faut procurer une activité, ne serait-ce que pour empêcher que l'histoire récente de la nation ne se répète. Le Gouvernement encourage également le développement de l'économie mue par le

secteur privé et crée des banques communautaires et des succursales des banques commerciales dans les zones rurales. On a également mis au point une politique nationale de microfinancement reposant sur les pratiques optimales afin de mobiliser des ressources dans le secteur financier non institutionnalisé.

47. Enfin, le Gouvernement et le peuple de la Sierra Leone sont reconnaissants pour l'assistance bilatérale et multilatérale qu'ils ont reçue des partenaires de développement du pays et espèrent que ces derniers ne se laisseront pas des demandes répétées qui leur seront adressées durant la période de reconstruction nationale.

48. **M. Kloke-Lesch** (Allemagne) dit que les pays les moins avancés sont des partenaires importants de la politique de coopération pour le développement de l'Allemagne. Dans ce contexte, et dans le cadre des engagements pris par l'Union européenne, le Gouvernement allemand entend porter le montant de son APD à 0,33 % du PNB d'ici à 2006.

49. Étant donné les doutes exprimés récemment quant à la capacité des pays les moins avancés à atteindre les objectifs du Programme d'action de Bruxelles, la communauté internationale fait face à plusieurs problèmes. Premièrement, il faut rendre le climat encore plus favorable au développement durable, entre autres, en encourageant la bonne gouvernance, la démocratie et la réforme économique. À ce propos, l'Allemagne attachée une importance particulière à la paix durable à l'intérieur des pays et des régions et à l'amélioration des perspectives de sécurité, notamment en Afrique subsaharienne.

50. Deuxièmement, il est devenu manifeste que les pays les moins avancés éprouvent de grandes difficultés à créer des capacités de production. Le Gouvernement allemand apporte une assistance à ces pays en facilitant l'adoption de stratégies de développement axées sur la création de petites et moyennes entreprises basées sur l'agriculture et à forte intensité de main-d'œuvre.

51. Étant donné la nécessité de créer de nouvelles sources de financement aux fins de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, la communauté internationale doit faire preuve de la volonté politique nécessaire à la mise en oeuvre effective des nouvelles stratégies. En outre, l'accroissement des dépenses afférentes aux importations de pétrole signifie que les pays les moins avancés auront de plus en plus de difficultés à exploiter

leur potentiel de croissance économique et de réduction de la pauvreté. À cet égard, le Programme international d'action adoptée à la Conférence internationale sur les énergies renouvelables énonce des mesures concrètes concernant l'investissement dans les sources modernes d'énergie renouvelable.

52. Troisièmement, le Gouvernement allemand aide les pays les moins avancés à parvenir à un niveau de la dette tolérable en annulant la totalité de la dette commerciale éligible des pays pauvres très endettés et l'ensemble de la dette contractée au titre de la coopération financière de ces pays et des pays les moins avancés. En outre, sur le plan national et européen, l'Allemagne a également pris à sa charge une part importante des dépenses afférentes à l'annulation de la dette. Néanmoins, les causes structurelles de la dette demeurent entières et plusieurs PMA qui ont bénéficié de mesures d'allègement de la dette ont à nouveau accumulé une dette extérieure ou accusent des arriérés. Pour cette raison, le Gouvernement allemand soutient la récente initiative de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international visant à mettre en place un ensemble de règles qui permettraient d'éviter que les pays à faible revenu accumulent des dettes importantes et de maintenir la dette à niveau tolérable.

53. Enfin, à la suite des échecs enregistrés à la conférence ministérielle de l'OMC à Cancun, les intérêts de l'économie mondiale exigent que les négociations commerciales multilatérales reprennent le plus rapidement possible. Toutefois, afin que ces négociations aboutissent, toutes les parties doivent accepter des compromis afin de tenir compte d'intérêts très divergents et des atouts des pays en développement en matière de commerce extérieur. Le Gouvernement allemand poursuit sa campagne en faveur de l'instauration d'un régime économique mondial qui permet aux pays en développement, et en particulier aux pays les moins avancés, de tirer le meilleur parti de leurs possibilités.

54. **M. Oratmangun** (Indonésie) se félicite des progrès accomplis dans la mise en oeuvre du Programme d'action de Bruxelles, mais estime qu'il est peu probable que la majorité des pays les moins avancés puissent atteindre ses objectifs, en particulier l'objectif primordial consistant à éliminer la pauvreté et la faim, ou les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015. Les résultats du débat de haut niveau devraient donc contribuer sensiblement à

la mise en place d'un environnement favorable pour les pays les moins avancés tant à l'intérieur que sur le plan international.

55. La communauté internationale doit continuer à ne ménager aucun effort pour régler les problèmes importants qui intéressent les pays en développement dans leur ensemble, à savoir le commerce, l'APD et la dette extérieure, qui sont cruciaux pour l'éradication de la pauvreté et de la faim et à la réalisation de la croissance économique et du développement durable. À cet égard, il faut mettre en place une stratégie globale pour le financement du développement des pays les moins avancés et il faut mettre en oeuvre le partenariat prévu dans le Programme d'action de Bruxelles.

56. S'agissant du commerce, de nombreux PMA se heurtent à l'instabilité des recettes d'exportation qui découle de la fluctuation excessive des prix des produits de base. Il est essentiel de réformer le système du commerce mondial afin que les produits de base des pays en développement, y compris les pays les moins avancés, jouissent d'un accès plus libre et plus prévisible aux marchés des pays développés. De même, la diversification des exportations représente pour les pays les moins avancés un moyen de plus en plus important d'accroître leurs recettes d'exportation et leurs ressources financières. En résumé, il faut un système du commerce multilatéral universel, réglementé, ouvert, non discriminatoire et équitable et une libéralisation des échanges dignes de ce nom; il est également impérieux de placer les besoins et les intérêts des pays en développement au coeur du programme de travail de Doha et de s'engager davantage en faveur de son exécution.

57. L'aide publique au développement demeure une source majeure de financement extérieur pour les pays les moins avancés qui ne sont pas à même d'attirer de l'investissement étranger direct et privé. Alors que l'APD a augmenté au cours des trois dernières années, les courants nets officiels ont baissé et les décaissements additionnels ont été concentrés sur une poignée de pays. Pour redresser la situation, il faut réformer les mécanismes d'aide, entre autres en créant des capacités en matière de gestion de l'aide, en veillant à une cohérence et une coordination accrues à tous les niveaux. En outre, il est indispensable de prendre à l'égard des pays bénéficiaires des engagements crédibles et prévisibles en matière d'APD.

58. S'agissant de la dette extérieure, les partenaires de développement doivent accorder la priorité à l'allègement de la dette et à la composante don de l'APD. Si l'accroissement des recettes provenant du commerce international ne va pas de pair avec un allègement de la dette digne de ce nom, l'économie des pays les moins avancés continuera à stagner.

59. L'Indonésie soutient les efforts du Conseil en faveur de l'aide aux pays qui sortent d'un conflit. La coopération Sud-Sud peut créer une contribution positive à l'instauration d'un environnement international favorable, puisque les pays en développement peuvent collaborer solidairement pour sauvegarder leurs intérêts communs en matière de développement en mettant en commun des enseignements tirés et les pratiques optimales utilisées dans le Sud en développement. À ce propos, la troisième série de négociations sur le Système global de préférences commerciales, lancée à la onzième session de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, revêt une importance particulière.

60. En 2005, l'Indonésie accueillera un sommet qui marquera le 50e anniversaire de la Conférence afro-asiatique de 1955 et qui servira d'occasion pour lancer un nouveau partenariat stratégique entre l'Asie et l'Afrique. Ce partenariat non seulement dynamisera la coopération Sud-Sud, mais devrait également contribuer au développement des pays les moins avancés dans ces régions.

61. **M. Ould Meimou** (Observateur de la Mauritanie) s'associe à la déclaration faite par le représentant du Bénin. Les initiatives lancées récemment par la communauté internationale en vue de réduire la dette, de parvenir à un développement humain durable et à une bonne gouvernance et d'éliminer la pauvreté montrent qu'il est urgent d'adapter les solutions aux problèmes concrets qui se posent aux pays les moins avancés dans des domaines clés comme la compétitivité économique, l'accès aux marchés mondiaux, l'environnement et les ressources humaines.

62. Le développement dépend au premier chef de la volonté des États de pratiquer la démocratie et de veiller au respect des libertés fondamentales, en particulier les libertés d'expression et d'association. À cette fin, la Mauritanie a adopté en 1993 une constitution pluraliste qui garantit la légalité dans un climat pacifique et stable.

63. En 2001, en collaboration avec le secteur privé, les institutions de la société civile et les partenaires de développement, le Gouvernement mauritanien a adopté son premier cadre stratégique pour la réduction de la pauvreté. Comme l'efficacité de la politique des pouvoirs publics est tributaire au premier chef de l'instauration de nouveaux partenariats entre l'État et d'autres acteurs intéressés, le Gouvernement mauritanien a exécuté une stratégie de promotion de la société civile et de renforcement de sa capacité reposant sur quatre piliers complémentaires : le dialogue entre l'État et la société civile et la participation des organismes de celle-ci aux mécanismes institutionnels chargés de formuler, de programmer et de surveiller la politique des pouvoirs publics; le renforcement du cadre juridique et institutionnel; l'élaboration de perspectives novatrices et l'intégration des vues de la société civile dans les politiques et les programmes de développement; et la création des capacités institutionnelles et techniques pour la société civile. En collaboration étroite avec ses partenaires de développement, y compris le Programme des Nations unies pour le développement, la Mauritanie a mis au point une série de programmes concrets dans des domaines clefs comme le renforcement de la légalité, la réforme du système judiciaire, la décentralisation et une gestion plus efficace des dépenses publiques.

64. **M. Leslie** (Belize), parlant au nom des 13 États membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) qui sont membres de l'ONU, regrette que nonobstant les énormes efforts déployés par les pays les moins avancés en faveur de la réalisation de réformes économiques ambitieuses, la pauvreté et la faim soient omniprésentes dans la plupart de ces pays. En outre, ceux d'entre eux qui dépendent d'un petit nombre de produits de base accusent une augmentation des niveaux de pauvreté extrême, ce qui confirme que la mondialisation renforce le cercle vicieux de la pauvreté au lieu de l'affaiblir.

65. Il est déconcertant que cette évolution négative se poursuit malgré l'essor de l'économie mondiale; pourtant, à elle seule, la croissance économique ne permet pas d'éliminer la pauvreté. Le rapport sur le développement humain de 2003 décrit la réalité de la mondialisation en signalant que les niveaux de vie dans près du tiers des pays en développement ont baissé au point où un sur trois enfants meurt avant l'âge de cinq ans. De nombreux observateurs sont persuadés que vu

l'écart qui sépare les nantis des dépourvus, il faudra 120 ans dans de nombreux pays pauvres pour généraliser l'éducation primaire, 140 ans pour réduire de moitié l'extrême pauvreté et 200 ans pour rendre l'assainissement accessible pour tous.

66. Par conséquent, il faut une volonté politique ferme, un engagement réel et des ressources financières accrues. Il faut souligner les liens qui existent entre le Programme d'action de Bruxelles, les objectifs et du Millénaire pour le développement et le NEPAD et tenir compte pleinement des synergies connexes. Il faut une série de mesures urgentes pour mobiliser des ressources et créer un environnement favorable, y compris l'extension de l'allègement de la dette des pays pauvres très endettés et des garde-fous qui empêchent que la dette de ces pays remonte à des niveaux impossibles à gérer. Les pays donateurs qui ne l'ont pas encore fait doivent respecter l'engagement de consacrer 0,7 % de leur PIB à l'aide publique au développement, et en matière de commerce, les membres de l'OCDE doivent agir de manière transparente et veiller à ce que tous les partenaires commerciaux soient traités sur un pied d'égalité.

67. La situation actuelle et le fossé qui se creuse entre pays développés et pays en développement sont de mauvaise augure pour l'avenir. Pour progresser, tous les partenaires doivent faire preuve de sensibilité morale, car l'éradication effective de la pauvreté exige de la justice et de l'équité et la reconnaissance du fait que tous les peuples partagent une destinée commune.

68. **M. Wang Guangya** (Chine) dit que sa délégation note avec inquiétude que le taux de croissance de certains PMA est inférieur à la moitié du taux cible prévu dans le Programme d'action de Bruxelles, alors qu'il a baissé dans d'autres. Ces pays font face au double problèmes du manque d'investissement et de l'insuffisance de ressources humaines qualifiées. De plus en plus souvent, ils supportent un lourd fardeau de la dette et l'APD est en baisse. La combinaison de facteurs intérieurs et extérieurs entrave gravement leur développement économique et social, et leurs perspectives en matière de financement et de mobilisation de ressources ne sont guère lumineuses.

69. Les PMA ont formulé des stratégies et des politiques destinées à leur permettre d'atteindre les objectifs du Programme d'action de Bruxelles; ils ont travaillé dur et ont obtenu certains résultats. Néanmoins, on ne peut pas s'attendre à ce qu'ils

atteignent ces objectifs sans l'appui de la communauté internationale qui est invitée instamment à accroître l'APD. Il existe d'autres facteurs qui peuvent également aider ces pays : l'allègement de la dette, notamment pour les pays pauvres très endettés, l'augmentation des investissements, un traitement préférentiel en matière de commerce et un meilleur accès aux marchés.

70. Le Gouvernement chinois n'a jamais cessé de soutenir fermement les efforts des PMA destinées à les sortir de la pauvreté et à assurer leur développement économique et social. La Chine est un pays en développement; pourtant, depuis 50 ans il fournit une assistance technique et matérielle aux PMA qui a permis d'exécuter plus de 800 projets dans divers secteurs, y compris l'agriculture, l'industrie, la santé et l'éducation. Plus concrètement, elle a annulé des dettes d'un montant de plus de 1,3 milliards de dollars pour 31 PMA africains et a réduit la dette parvenue à échéance de certains PMA en Asie. En 2004, elle a lancé des négociations en vue de donner à certains produits d'exportation de PMA africains un accès hors tarif. À mesure que sa propre économie se développe, la Chine pourra faire une contribution plus grande au développement économique et social des PMA.

71. **M. Kaboré** (Union interparlementaire) fait observer que les décisions récentes de l'OMC montrent que les préoccupations des pays les moins avancés sont prises plus au sérieux, mais des progrès sont encore possibles. L'allègement de la dette demeure illusoire. L'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés a souffert d'une mise en oeuvre trop lente et trop complexe, et certains PMA sont parvenus à un point où ils ne sont plus en mesure d'assurer le service de leur dette à long terme. Les pays riches n'ont toujours pas atteint l'objectif de 0,7 % du PIB pour l'APD et l'accès des PMA aux marchés d'exportation est limité sévèrement. La prédominance du secteur non structuré dans l'économie de ces pays constitue un obstacle supplémentaire à une mobilisation efficace des ressources nécessaires au financement des programmes et politiques en faveur de l'éradication de la pauvreté. En conséquence, la majorité des PMA ne seront pas en mesure d'atteindre les objectifs et du Millénaire pour le développement, ce qui inquiète vivement l'Union interparlementaire.

72. L'Union interparlementaire a examiné à maintes reprises la question de la mobilisation des ressources. En 2001, elle a demandé aux pays donateurs

d'atteindre l'objectif de 0,7 % pour l'APD et d'accroître les flux de capitaux et d'investissement privés dans les pays en développement. Ce n'est que si les citoyens participent à la prise de décisions à tous les niveaux dans le cadre d'une gouvernance transparente reposant sur des institutions parlementaires solides que la pauvreté peut être éliminée effectivement.

73. La démocratie dépend d'un partenariat authentique et égal entre les deux sexes. Par conséquent, l'Union interparlementaire soutient la participation des femmes au processus politique. Celles-ci ont un rôle particulier à jouer dans les processus budgétaires étant donné leur fonction d'éducatrice et de cheville ouvrière de la famille. Il faut prendre en considération leur rôle économique et social en élaborant les stratégies nationales d'élimination de la pauvreté.

74. Étant donné l'importance du commerce pour les PMA et les pays en développement en général, l'Union interparlementaire a créé une conférence parlementaire permanente pour l'OMC qui a pour but de renforcer la transparence des travaux de cette organisation et, en particulier, de veiller à ce que les pays pauvres soient dûment représentés à la table des négociations. L'Union s'emploie également à éliminer les disparités des prix du coton et d'autres matières premières sur le marché mondial et à faciliter l'accès des PMA aux médicaments génériques nécessaires à la lutte contre le VIH/sida.

75. **M. Al-Yahya** (Arabie Saoudite) fait observer que la situation précaire des pays les moins avancés tient à des facteurs indépendants de leur volonté : la trop forte dépendance des produits de base, les secousses exogènes découlant de leur situation géographique; les fluctuations des prix sur les marchés internationaux et leur impact; la « fatigue des donateurs » et la lenteur des progrès en matière d'allègement de la dette. Il faut accorder un rang de priorité élevé au maintien et au renforcement de saines politiques macroéconomiques; il faut intensifier la création de revenus intérieurs et améliorer les administrations fiscale et douanière. Bien que l'accès à l'épargne et à l'emprunt institutionnalisés soit limité dans de nombreux PMA, l'expérience montre que le microcrédit est un instrument très utile pour faire passer des petites entreprises dans le secteur structuré. Les envois de fonds par des ressortissants travaillant à l'étranger présentent un intérêt spécial et ces fonds devraient être investis de manière productive, par

exemple aux fins du développement de la petite entreprise.

76. La communauté internationale porte une lourde responsabilité. L'aide que l'Arabie Saoudite a fournie aux pays en développement dans leur ensemble depuis 1973 s'élève à près de 4 % du PIB du pays, ou à près de 80 millions de dollars pour cette période. Il est important d'acheminer les investissements vers la mise en place d'une infrastructure efficace qui est essentielle au mouvement rapide des biens et des services. En outre, on pourrait prendre des mesures supplémentaires en vue d'harmoniser l'action des donateurs et de réduire le fardeau administratif des pays bénéficiaires. Une assistance technique ciblée peut jouer un rôle utile et l'investissement étranger direct, y compris sa variante Sud-Sud, peut servir à stimuler l'économie locale.

77. Enfin, s'agissant des problèmes spéciaux des pays les moins avancés qui sortent d'un conflit, le risque de conflit baisserait sensiblement si leurs économies se développaient à un rythme soutenu. Dans les PMA, les programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion jouent un rôle positif, mais beaucoup reste encore à faire. La communauté internationale doit accorder une attention plus grande aux situations susceptibles de dégénérer en conflit au lieu d'attendre que les conflits éclatent ou cessent avant d'intervenir.

78. *M. Penjo (Bhoutan) reprend la Présidence.*

79. **M. Kim Sam-hoon** (République de Corée) dit que la République de Corée est généralement considérée comme un exemple frappant d'un pays qui pendant une période relativement brève est sorti de la pauvreté pour devenir une nation industrialisée. Certains des enseignements tirés de son processus de développement pourraient être précieux pour les PMA.

80. Pour tirer parti des avantages du commerce international, les PMA doivent intensifier leurs efforts en faveur de la diversification de leurs exportations et renforcer leur capacité de production. Dans le même temps, la communauté internationale doit créer un système de commerce multilatéral plus favorable à ces pays. À cet égard, la République de Corée offre depuis 2001 un accès hors tarifs pour de nombreux articles provenant des PMA, et accueille depuis 1997 des stages de formation sur les pratiques et les règles du commerce international.

81. Les PMA doivent améliorer leur administration fiscale et encourager leurs citoyens à augmenter leur épargne dans le secteur bancaire national. Le renforcement de la bonne gouvernance, la promotion d'une plus grande participation du grand public au développement et la création de capacités humaines sont essentiels à l'instauration d'un climat propice à l'éradication de la pauvreté.

82. Le développement durable des PMA dépend de ressources nationales et d'un financement extérieur suffisants et stables. Les deux piliers de la coopération internationale – l'APD et l'allégement de la dette – revêtent une importance cruciale. La République de Corée consacre son APD surtout à la satisfaction des besoins humanitaires puisque les problèmes posés par la survie sont les plus urgents dans les PMA. Elle a porté de son APD à ces pays de 19 millions de dollars en 2001 à 55 millions de dollars en 2002 et entend l'augmenter plus avant. En outre, elle a accueilli plus de 3 500 stagiaires originaires de PMA qui suivent des cours dans différents domaines, et a envoyé 305 experts, médecins et moniteurs de Taekwondo dans ces pays. En 2003, elle a également contribué 10 millions de dollars au fonds d'affectation spéciale de l'IPTE.

83. **M. Dauth** (Australie) souligne le rôle joué par une capacité institutionnelle solide dans la création d'un environnement national favorable et l'importance du commerce international pour la mobilisation de ressources. Les pays développés ont la responsabilité de promouvoir une croissance équitable dans les pays les moins avancés grâce à une plus grande libéralisation du commerce et de l'investissement, y compris entre ces pays et d'autres pays en développement. De leur côté, les PMA ont besoin de stabilité, de bonne gouvernance et de légalité afin que les ressources nationales soient utilisées pour mettre en place les services et l'infrastructure essentiels. L'expérience montre qu'il est possible de réduire durablement la pauvreté en ouvrant le pays au commerce et à l'investissement, en adoptant des stratégies de développement prises en charge par le pays lui-même et en effectuant des investissements soutenus en capital humain.

84. L'Australie attache une grande importance à la bonne gouvernance, car la mauvaise gouvernance sape le développement et rend les pays plus vulnérables à la criminalité transnationale et à la corruption intérieure. Cette importance a été démontrée par les événements

aux îles Salomon où l'Australie et ses partenaires régionaux ont adopté une démarche pratique face aux problèmes posés par la faiblesse de l'appareil de l'État, l'insuffisance des services publics, la corruption et l'anarchie. On a mis l'accent sur le rétablissement de l'ordre public et la stabilisation des finances publiques afin d'assurer la délivrance des services de base; par la suite on procédera à une réforme plus complète de l'appareil de l'État, de la gestion économique et financière et de l'administration du droit et de la justice.

85. Reconnaissant les besoins particuliers des pays les moins avancés, l'Australie accorde à tous les produits de ces pays un accès inconditionnel hors tarifs et hors contingents à son marché, et elle encourage d'autres pays, développés et en développement, à envisager des arrangements analogues. La conclusion heureuse des négociations de Doha aiderait également à promouvoir la croissance et le développement et à réduire la pauvreté. La délégation australienne se félicite de l'accent renouvelé mis sur la mise en oeuvre du Programme d'action de Bruxelles.

86. **M. Al-Shamsi** (Émirats arabes unis) dit que dans son rapport, le Secrétaire général reconnaît qu'il est peu probable que les objectifs du Programme d'action de Bruxelles soient atteints dans les délais, et que ce retard aggravera encore la situation dans les pays les moins avancés et provoquera la continuation des conflits dans ces pays. Par conséquent, la délégation de l'orateur invite instamment les pays donateurs à respecter leurs engagements en matière d'aide au développement et les pays bénéficiaires à faire tout leur possible pour tenir leurs promesses quant à la réforme et au renforcement de leurs institutions économiques et sociales en vue de créer un environnement propice au développement.

87. La politique de développement national du pays de l'orateur vise à développer le capital humain tout en utilisant les revenus pétroliers pour le développement de l'infrastructure industrielle et agricole, afin d'éviter la dépendance complète des revenus pétroliers. La diversification et la libéralisation de l'économie, le renforcement du secteur privé, la promotion de l'investissement dans le secteur manufacturier, le développement humain et la protection de l'environnement sont les éléments sur lesquels le Gouvernement a basé sa stratégie de création d'un environnement propice au développement. Il a adopté une politique de développement extérieur qui repose

sur la coopération bilatérale, régionale et internationale et des partenariats commerciaux destinés aider les PMA à exécuter leurs programmes de développement et à contribuer à la reconstruction des pays qui sortent d'un conflit armé. Il a ouvert son marché du travail aux travailleurs migrants qui représentent 82 pour cent de la main d'œuvre du pays, et a contribué au développement grâce aux envois de fonds dans leurs pays d'origine.

88. la délégation des Émirats arabes unis espère que le débat de haut niveau permettra de revitaliser les engagements pris par la communauté internationale dans le cadre du Programme d'action de Bruxelles.

89. **M. Hachani** (Tunisie) dit que malgré les grands progrès réalisés par la science au cours des dernières décennies, une grande partie de l'humanité arrive difficilement à satisfaire chaque jour ses besoins élémentaires en matière de vivres, de logement, d'éducation et de soins de santé. Certes, les pays en développement, y compris les pays les moins avancés, sont responsables de leur propre développement et de l'adoption de politiques intérieures rationnelles, mais leurs propres efforts sont insuffisants. Depuis la conférence de Bruxelles, de nombreux pays en développement ont progressé vers la réalisation des objectifs du Programme d'action. Malgré des sacrifices, ils ont avancé avec détermination vers la création d'un environnement propice à leur intégration dans l'économie mondiale. Dans son rapport (E/2004/54), le Secrétaire général a proposé des mesures à prendre par les pays les moins avancés et leurs partenaires pour inverser la tendance à la marginalisation. L'orateur invite les pays donateurs à respecter leur engagement de consacrer 0,7 % de leur PIB à l'APD et remercie les gouvernements qui ont atteint cet objectif ou l'ont dépassé. Il faut trouver des méthodes novatrices de mobilisation de ressources fondées sur la coopération, la solidarité et l'assistance mutuelle afin de créer des conditions plus favorables à la sécurité, à la stabilité et au développement.

90. Le Fonds national de solidarité tunisien a servi d'inspiration à la création du Fonds de solidarité mondial par l'Assemblée générale aux fins de l'élimination de la pauvreté et de la promotion du développement social et humain dans les pays en développement. Le Fonds national de solidarité a permis de réduire considérablement la pauvreté en Tunisie, en grande partie grâce à des microprojets financés à partir d'une variété de sources. L'orateur

engage la communauté internationale tout entière à mettre en commun ses ressources par le biais du Fonds de solidarité mondial et ses félicite de l'établissement d'un comité de personnalités éminentes chargé de gérer le Fonds et de mobiliser des ressources.

91. Il faut utiliser les technologies modernes de l'information et des communications pour stimuler le développement économique et social des pays en développement, y compris les PMA, et dans ce contexte, la deuxième phase du Sommet mondial de la société de l'information qui se tiendra prochainement à Tunis revêt une importance encore accrue. Le Sommet devrait renforcer la coopération internationale et régionale en vue de réduire les inégalités en matière de technologies numériques entre pays riches et pays en développement.

92. Le Sommet du Millénaire, la Conférence de Bruxelles sur les pays les moins avancés et les conférences de Monterrey et de Johannesburg ont abouti à des initiatives prometteuses et réalistes susceptibles de remettre les pays en développement sur la voie du progrès.

93. **M. Bennouna** (Observateur du Maroc) dit que son pays demeure attaché à la coopération Sud-Sud dans le contexte du NEPAD et qu'il soutient pleinement les efforts des pays les moins avancés en faveur de l'éradication de la pauvreté. Le Roi du Maroc s'est rendu récemment dans cinq pays de l'Afrique subsaharienne en vue de promouvoir la coopération économique, commerciale, technique et culturelle avec ces pays grâce à l'exécution de projets de développement pratiques. À ce propos, l'orateur se réfère au document E/2004/52 qui contient la Déclaration de Rabat adoptée par la Conférence ministérielle extraordinaire des pays les moins avancés tenue à Rabat les 24 et 25 juin 2003.

94. Bien que les pays les moins avancés aient accompli certains progrès, la pauvreté, qui est illustrée par le fait que la moitié de leur population vit avec moins d'un dollar par jour, les empêche de mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation de leurs programmes ambitieux de réformes économiques et politiques. En outre, l'environnement international n'est pas toujours favorable à ces pays : les prix des produits de base dont plus de 31 pays sont tributaires pour leurs recettes d'exportation n'ont cessé de baisser, alors que les diverses formes de protectionnisme persistent sur les marchés des pays développés. C'est

pourquoi le Maroc a décidé d'accorder aux exportations des PMA africains libre accès à son marché. L'orateur demande instamment à tous les pays développés – et à d'autres pays en développement – de faire autant et de s'abstenir de fixer des quotas ou d'adopter des mesures de protection tarifaire.

95. L'APD est un autre élément crucial pour les pays les moins avancés. Les pays développés devraient respecter leurs engagements pris dans le cadre du Programme d'action de Bruxelles et d'autres déclarations et atteindre l'objectif de 0,15 % du PNB d'ici à 2006.

96. Le fardeau de la dette pèse lourdement sur les pays les moins avancés; il absorbe leurs ressources et les empêche de financer leurs programmes de développement économique. Ce qui plus est, beaucoup d'entre eux s'endettent toujours davantage. La communauté internationale doit agir d'urgence pour accélérer la mise en oeuvre de l'initiative PPTE. Dans ce contexte, l'orateur note que le Maroc a décidé d'annuler la dette de certains pays africains moins développés à son égard. Un autre problème réside dans les obstacles auxquels se heurtent les envois de fonds effectués par les travailleurs expatriés vers leur pays. Bien que ces transferts constituent la principale source de devises pour certains pays pauvres et qu'ils servent à combattre la pauvreté et à fournir des services de santé et d'éducation, il n'existe toujours aucune décision tendant à réduire le coût de ces transactions. L'ONU devrait encourager toutes les parties concernées à oeuvrer en faveur de l'élimination de ces obstacles.

97. En dernier lieu, la communauté internationale doit reconnaître que la mondialisation n'a pas tenu compte des intérêts des pays les moins avancés. Cette situation doit changer, non seulement pour leur permettre de lutter contre la faim, la pauvreté, la maladie et la violence consécutive, mais aussi parce qu'il ne peut y avoir de sécurité dans le monde en l'absence du développement ou du respect de la dignité humaine. Tel est le défi posé par un monde en évolution.

98. **M^{me} Glendon** (Observateur du Saint-siège) note avec inquiétude que les taux de croissance économique des pays les moins avancés sont tombés au-dessous du niveau nécessaire à la réduction de la pauvreté, que les flux d'investissement n'ont pas augmenté sensiblement et que l'APD demeure insuffisante. En outre, de

nombreux PMA viennent de sortir d'un conflit. Toutefois, ces difficultés doivent être considérées comme une incitation à l'intensification des efforts de la part des partenaires de développement. Des démarches internationales concertées, dont le Programme d'action de Bruxelles est un bon exemple, peuvent ouvrir la porte à la prison de la pauvreté. Pourtant, à elle seule, une partie n'est pas à même de tourner la clé qui ouvre cette porte. Les pays développés doivent prendre la tête du mouvement en faisant preuve d'une plus grande solidarité et en abandonnant leurs intérêts de groupe pour le bien commun. La question, c'est de savoir comment parvenir à cet objectif et comment les engagements déjà pris peuvent être revitalisés.

99. Les ressources financières doivent être acheminées vers des investissements productifs bien préparés qui apportent des avantages nets aux communautés destinataires. Il faut également développer les capacités locales nécessaires à la gestion de ces investissements et mettre en place des mesures de transparence et de présentation de comptes. Entre-temps, la communauté internationale devrait oeuvrer en faveur d'une répartition équitable des bénéfices.

100. Toute mesure destinée à promouvoir le développement durable doit protéger la dignité humaine et la culture. Alors qu'il est généralement entendu que l'environnement naturel est vulnérable, on n'a pas accordé une attention analogue à la crise croissante que traverse l'environnement social fragile de l'humanité. Des familles ont été dévastées par la pandémie et du VIH/sida et par la rapidité du changement économique et social. Les politiques de développement doivent donc prendre en considération leur impact sur les environnements sociaux vulnérables.

101. Les pays les moins avancés disposent d'un riche potentiel humain. Pour le réaliser, il faut accorder une grande attention à la situation des femmes et des filles; leur accès complet et égal à l'éducation et à la santé ainsi qu'aux droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels doit être assuré. À cette fin, il faut tirer parti pleinement de l'expérience et des ressources offertes par des initiatives d'inspiration religieuse.

102. Le principal obstacle à la victoire sur la faim et la pauvreté réside dans l'absence de volonté politique, qui à son tour tient à un manque d'imagination parmi les

populations nanties du monde, à un manque de sensibilité et à l'incapacité de reconnaître l'interdépendance de tous les êtres humains. Le Saint-Siège réaffirme son engagement historique en faveur de la fourniture de services d'éducation, de santé et d'autres services de base aux pauvres et de sa mission connexe consistant à ouvrir les cœurs des privilégiés.

103. **M. Tidjani-Serpos** [Directeur général adjoint pour l'Afrique, Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)] dit que l'une des principales contraintes dont souffrent les pays les moins avancés dans leurs efforts pour éviter la marginalisation réside dans leur taille : la plupart d'entre eux sont de petits pays ayant de petits marchés. Cette situation exige l'intégration régionale par le biais d'organisations telles que l'Union africaine en vue de permettre à ces pays d'affronter la concurrence sur les marchés internationaux. À titre d'exemple de coopération sous régionale, certains pays africains ont mis en commun leurs ressources en matière d'éducation afin d'assurer un niveau homogène de l'enseignement primaire dans tous les pays de la sous-région.

104. Un autre obstacle tient au fait que de nombreux PMA se trouvent en situation d'après conflit. Ils cherchent à se remettre des pertes de vie, de la dégradation des ressources culturelles et physiques, des dégâts graves causés à leur infrastructure, de la perte de biodiversité et de la prolifération du sida et d'autres maladies endémiques. Dans ces conditions, il leur sera quasiment impossible de mettre en oeuvre le Programme d'action de Bruxelles.

105. Pour porter remède à cette situation, il faut tout d'abord mobiliser les gens afin qu'ils prennent en main leurs propre destinée. Ceux-ci doivent ensuite créer des partenariats dans la société civile et à travers les frontières nationales et régionales en vue de s'aider mutuellement à supporter leur fardeau.

106. **M. Waki** (Fonds des Nations unies pour la population) dit que ce n'est qu'en mobilisant des ressources, nationales et internationales, que la communauté internationale se montrera la hauteur de l'objectif consistant à réduire la pauvreté dans les pays les moins avancés, qui est proclamé dans la Déclaration du Millénaire. Le monde est parvenu à un moment critique et l'année 2005 pourrait bien constituer un tournant en matière de développement. Le Fonds des Nations unies pour la population

(FNUAP) est attaché à un tel développement. Ses ressources limitées sont prioritisées nettement en faveur des pays les moins avancés et le FNUAP collabore avec le Groupe des Nations unies pour le développement afin d'assurer l'efficacité des efforts collectifs de ces deux organismes qui visent à réduire le fardeau des partenaires nationaux grâce à l'amélioration des analyses, au renforcement de la programmation stratégique et à l'harmonisation des procédures. Une plus grande concentration des efforts, une compétence institutionnelle accrue et une plus grande capacité à rendre des comptes sont également cruciales.

107. Il faut agir pour relever le défi posé par les guerres civiles et les déplacements de la population, par les migrations internationales et par la pénurie de personnel sanitaire qualifié qui en résulte. Il faut également concentrer l'attention sur le problème de la croissance démographique rapide : accusant un taux de croissance huit fois supérieur à celui des pays développés, la population des pays les moins avancés augmenterait de 220 millions d'ici à 2015. La dégradation de l'environnement et la réduction de la superficie des terres agricoles par habitant en serait conséquence.

108. Dans les pays les moins avancés, la moitié de la population à moins de 18 ans, ce qui représente une chance importante de croissance et de transformation, à condition d'opérer des investissements massifs en matière d'éducation, de soins de santé et de formation. Par ailleurs, cette situation pose également un risque de troubles sociaux et de conflit si la communauté internationale demeure les bras croisés ou si sa réaction est limitée.

109. La dévastation causée par le VIH/sida est un autre facteur. Les pays les plus pauvres ne peuvent pas endiguer la maladie à eux seuls, bien que leur commandement et leur engagement soient cruciaux. Les centres de santé maternelle et de planification de la famille créés au cours des 40 dernières années jouent un rôle particulièrement important à cet égard.

110. L'étude mondiale du FNUAP pour 2004 montre que la vaste majorité des pays ont mis en place un cadre de politiques et de lois dans le domaine de la population et du développement, de l'hygiène de la procréation et de l'égalité entre les sexes, ce qui constitue un progrès. Les politiques et un consensus général sont en place, mais la communauté

internationale est loin de réaliser ses aspirations. Le défi consiste à bâtir sur la fondation solide qui a été créée.

111. **M. Harcharik** [Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)] dit que la pauvreté extrême généralisée et les niveaux croissants de la faim entravent la croissance des pays les moins avancés et les rend vulnérables aux conflits. Il leur faut investir dans l'agriculture afin de libérer leur potentiel de développement. La réduction de la faim et de la malnutrition est une condition essentielle à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté. Elle exige l'amélioration des conditions de vie rurales, notamment grâce à l'augmentation de la productivité des petites exploitations, et un accès plus facile aux vivres pour ceux qui ne peuvent pas les produire ou les acheter. Les mesures visant à réduire la faim peuvent devenir un moyen important de parvenir à une croissance économique plus rapide et à l'augmentation de la production. Des recherches ont montré qu'un meilleur rendement de l'agriculture, notamment dans les petites exploitations, aboutit à une croissance susceptible de réduire la pauvreté. Cette conclusion est particulièrement pertinente pour les pays les moins avancés, car l'amélioration des résultats économiques observés vers la fin des années 1990 dans des secteurs autres que l'agriculture ne s'est pas soldée par une baisse de l'extrême pauvreté et de la faim. C'est la productivité accrue de l'agriculture, qui a son tour a fait augmenter la production, les revenus, l'épargne, l'investissement et la demande de biens et de services qui a créé les conditions nécessaires au développement.

112. Pourtant, les ressources intérieures et extérieures consacrées à l'agriculture n'ont pas traduit l'importance de celle-ci pour l'éradication de la pauvreté et de la faim. Les dépenses nationales afférentes à l'agriculture n'ont pas reflété la part de ce secteur dans le PIB, la main-d'œuvre et le revenu par habitant. Cela signifie que les ressources extérieures étaient le principal catalyseur de l'investissement dans l'agriculture; pourtant, l'investissement extérieur est en baisse. Au plan national, les chefs d'État et de gouvernement africains se sont engagés l'année passée à consacrer, dans les cinq ans, au moins 10 % des ressources budgétaires nationales à la mise en oeuvre du Programme de développement global de l'agriculture en Afrique adopté dans le cadre du NEPAD. De même, au plan international, la Banque mondiale a augmenté ses prêts consacrés à

l'agriculture. Les stratégies de développement national, de réduction de la pauvreté et d'aide doivent accorder une priorité beaucoup plus élevée à la réduction de la faim chronique et à l'augmentation de la productivité de l'agriculture à petite échelle. L'allocation de ressources intérieures et extérieures doit refléter cette priorité. Il faut également des campagnes internationales pour encourager de l'action à cet égard. En fin de compte, il faut honorer la promesse faite de longue date à l'égard du développement des pays les plus pauvres, et le meilleur moyen de le faire consiste à nourrir ceux qui ont faim et à les aider à s'alimenter eux-mêmes en investissant dans l'agriculture.

113. **M. Vincent** [Programme alimentaire mondial (PAM)] dit que la vie de ceux qui ont faim risque d'être particulièrement difficile en 2004. Les prix des denrées alimentaires sur le marché international n'ont cessé d'augmenter et d'après certains observateurs, les prix des céréales augmenteraient de 9 % en 2004, alors qu'ils ont déjà atteint leur niveau le plus élevé en cinq ans. Un don fait au PAM ne permettra donc pas d'acheter la même quantité de vivres que par le passé, et dans le même temps, les stocks des principaux pays exportateurs ont baissé, ce qui a provoqué une réduction spectaculaire des excédents disponibles pour l'aide alimentaire. Les fluctuations rapides des prix ont créé une situation de crise pour des communautés toutes entières. En outre, les prix du carburant et le fret maritime ont augmenté encore plus rapidement que les prix des denrées alimentaires.

114. Presque tous les pays du Groupe des Huit – traditionnellement les principaux donateurs d'aide alimentaire – accusent un déficit budgétaire. En outre, le PAM et d'autres gros fournisseurs de produits alimentaires ont reçu des contributions plus nombreuses en dollars que dans tout autre monnaie, mais la valeur du dollar a baissé. Ces difficultés ont été aggravées par le fait que le volume de l'aide alimentaire a baissé d'un tiers depuis 1999. Elle se trouve à son niveau le plus faible depuis le commencement des programmes internationaux d'aide alimentaire.

115. Alors que les nouveaux accords commerciaux en matière d'agriculture qui résulteront des négociations de Doha auront probablement un effet favorable à long terme, les habitants des pays pauvres qui sont tributaires de l'importation de vivres risquent de souffrir au départ, puisque les prix de ceux-ci risquent d'augmenter à mesure que les subventions sont

éliminées. La libéralisation du commerce des produits agricoles est loin de représenter une panacée pour les plus pauvres.

116. Le PAM et d'autres organisations ont déployé de gros efforts pour cibler ceux qui ont le plus besoin de vivres. L'aide alimentaire peut aider ceux qui ont toujours faim à consacrer leur énergie à des activités productives qui contribueront à la croissance économique au lieu de l'entraver. Pourtant, il existe un risque que les négociations internationales sur le commerce des produits agricoles ne traitent les dons d'aide alimentaire comme une forme de liquidation des excédents et qu'elles chercheront à les abolir. Si tel est le cas, les plus pauvres et les plus affamés perdront l'une de leurs faibles chances de parvenir à un avenir meilleur.

117. Il est impératif de réduire le nombre d'enfants et de mères qui meurent sans raison valable. Près de 11 millions d'enfants de moins de cinq ans meurent chaque année de maladies qu'il est possible de prévenir et la malnutrition contribue à 60 % de ces décès. En outre, chaque jour, 300 femmes meurent en couches du fait qu'elles souffrent d'anémie, condition qui touche plus de la moitié de toutes les femmes enceintes dans les pays en développement, alors qu'il est possible de la prévenir en enrichissant les denrées alimentaires en fer. Plus de 100 millions d'enfants ne sont pas scolarisés puisque leurs parents sont trop pauvres pour les envoyer à l'école. La fourniture de repas scolaires peut changer cette situation : dans certains cas, les inscriptions ont triplé une fois que des repas scolaires étaient fournis.

118. Même le VIH/sida frappe plus durement les gens qui ont faim : il aggrave la faim et la faim facilite la propagation du VIH en forçant les affamés à s'installer dans les villes ou à se livrer à la prostitution. Dans le même temps, les séropositifs ont des besoins nutritionnels accrus.

119. Les activités en faveur de la réalisation de tous les objectifs du Millénaire pour le développement doivent être concentrées sur les pays les plus pauvres, et en particulier sur l'Afrique. Malheureusement, le gros de l'aide au développement profite aux pays mieux situés : seulement 26 % de l'APD était consacrée aux pays les moins avancés en 2002. Ce n'est pas par hasard que le PAM a investi le double de ce pourcentage dans les pays les moins avancés en 2002 et plus encore – 71 % – en 2003. Les PMA ont

besoin d'une attention spéciale de la part de la communauté internationale.

120. **M. Barnes** (Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge) reprend à son compte les appels en faveur de l'instauration d'un environnement favorable qui doit inclure l'engagement des communautés locales et l'utilisation des ressources disponibles sur place. Il est difficile d'envisager une campagne réussie d'élimination de la pauvreté dans une culture d'intolérance et de discrimination, et il faut accorder une plus grande attention à l'affirmation de valeurs morales partagées. Une approche au développement centrée sur les communautés doit renforcer le rôle du volontariat et réduire les barrières institutionnelles ou législatives qui y font obstacle. La création d'un environnement favorable exige l'élimination des barrières à la délivrance immédiate des secours en cas de catastrophe et la promotion de programmes de réduction du risque. C'est pourquoi la Fédération concentre ses activités sur la création de capacités au sein de ses sociétés nationales dans les pays les moins avancés. Pour la même raison, elle fait campagne en faveur du projet « Droit international des interventions lors des catastrophes ». Un environnement favorable suppose que les problèmes de santé publique, en particulier le VIH/sida, sont traités avec sérieux. Le renforcement et l'utilisation des capacités locales pour répondre aux problèmes spéciaux posés par la stigmatisation et le traitement sont essentiels au succès dans ce domaine. La Fédération a fait un travail efficace en mobilisant le soutien du public en faveur des secours en cas de catastrophe, mais n'a pas pu concrétiser son désir d'étendre les efforts au-delà du simple secours pour englober une réduction considérable des risques et le développement durable. Elle est prête à travailler en partenariat avec la communauté internationale et à contribuer ses ressources, ses compétences, ses réseaux et ses fonds en matière humanitaire. Elle doit pouvoir compter sur le soutien de la communauté internationale pour remplir cette mission humanitaire essentielle. Il est possible d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, mais non sans la participation complète et active des communautés et l'instauration de partenariats pour le développement.

121. **M^{me} Davies** (Coalition Forum ONG, Forum ONG de la société civile) présente les recommandations issues de la réunion tenue par les organisations au nom desquelles elle parle sur la question de la mobilisation

des ressources et de la promotion d'un environnement propice à l'éradication de la pauvreté dans le contexte de l'application du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010. En vue de promouvoir un cadre politique centré sur les personnes, les participants ont recommandé que les organisations de la société civile intensifient leurs efforts en faveur de la mise en place ou de l'élargissement de processus de prise de décisions participatives grâce à la création de capacités à long terme en matière d'éducation et de formation, en particulier à la base. Ils ont également recommandé la promotion de partenariats trans-sectoriels entre organisations publiques, privées et de la société civile aux fins de l'adoption d'une approche globale à la réduction de la pauvreté et du développement durable conformément à l'objectif 8 de la Déclaration du Millénaire. Il faut encourager la démilitarisation et réaffecter des ressources budgétaires au développement humain.

122. S'agissant de la bonne gouvernance au niveau national et international, on a recommandé le renforcement de la transparence et de l'obligation redditionnelle à tous les niveaux – international, national et local – et l'adoption d'une approche au développement fondée sur le droit conformément à laquelle la satisfaction des besoins élémentaires dans des domaines comme l'eau, l'alimentation, l'éducation, la santé et le logement est considérée comme un droit public et à la portée de tous les citoyens. En ce qui concerne la création de capacités humaines et institutionnelles, on a recommandé la participation des femmes à la prise des décisions qui affectent leur vie et leur développement grâce à leur démarginalisation et à la promotion de l'égalité entre les sexes, à l'éducation pour tous, en particulier au niveau primaire, et la participation accrue des petites filles à l'éducation et à l'amélioration de l'accès au marché du travail structuré moyennant une formation axée sur l'emploi. Les pays développés doivent faire preuve d'un plus grand engagement en contribuant d'urgence les ressources nécessaires à la lutte de contre la propagation du VIH/sida et d'autres maladies infectieuses, et en facilitant la mise au point de la technologie de l'information et des communications dans les pays les moins avancés afin de permettre aux pauvres de participer sur les marchés internationaux.

123. Il faut développer les capacités de production afin que la mondialisation puisse profiter aux pays les

moins avancés. Il faut accroître l'aide publique au développement consacrée à ces pays afin que tous les partenaires atteignent l'objectif de 0,7 % du PIB. Il faut mener à bien des réformes agraires afin de donner aux pauvres accès à la terre et il faut réaliser le droit des femmes à la terre. Il faut éliminer les barrières à l'accès des produits des pays les moins avancés et les subventions versées aux agriculteurs des pays développés, et il faut encourager les sociétés multinationales à investir dans les pays en développement. Il faut accorder une priorité élevée à l'approvisionnement en eau salubre, à l'amélioration de la gestion de l'eau et à l'assainissement. En vue d'assurer le développement durable, il faut promouvoir la protection de l'environnement grâce à l'application des législations nationale et internationale et des mesures d'application plus fermes, y compris des amendes. Il faut adopter des lois contenant une disposition conformément à laquelle « qui pollue paie ».

124. Enfin, les participants ont recommandé l'annulation de la dette extérieure des pays les moins avancés afin que les revenus puissent être réaffectés à la satisfaction des besoins élémentaires en matière de santé et d'éducation des plus pauvres. Il faut également encourager l'investissement étranger direct qui facilite la mise en place d'une infrastructure durable.

125. **M^{me} El Mamy** (Association mauritanienne pour le bien-être et le secours de l'enfant et de la mère) fait une déclaration au nom des ONG et des organisations de la société civile des pays les moins avancés francophones qui ont organisé un atelier à Nouakchott (Mauritanie) en avril 2004 sur la mobilisation des ressources et la promotion d'un environnement propice à l'éradication de la pauvreté. Les participants ont recommandé la mise en valeur des ressources humaines et naturelles nationale grâce à l'élaboration d'un inventaire de ces ressources et de leur potentiel et grâce à leur gestion rationnelle et leur utilisation optimale aux fins de la mise au point et de l'exécution de programmes de développement intégrés. Ils ont également recommandé la transformation sur place des produits locaux et leur développement, l'allocation en priorité des ressources aux secteurs de croissance économique et sociale, l'amélioration de la protection, de la conservation et de la reconstitution de l'environnement et des ressources naturelles, la promotion de la création de réseaux et de la mise en valeur des ressources humaines grâce à l'amélioration

des conditions de vie et à une meilleure utilisation des compétences locales, en particulier des jeunes et des femmes, à l'amélioration de l'accès des personnes handicapées et à leur incorporation dans le processus de développement, le renforcement de la capacité des organisations non gouvernementales et leur intégration en tant qu'acteurs à part entière dans la bonne gouvernance et le développement, ainsi que la promotion de la petite entreprises et de son accès aux microcrédit.

126. S'agissant de la mobilisation de ressources extérieures, les participants ont exigé l'annulation de la dette des pays pauvres et le lancement d'un plan Marshall en faveur du développement durable des pays les moins avancés; la simplification des procédures afin de permettre une meilleure utilisation des ressources financières disponibles, l'octroi d'un accès inconditionnel des pays les moins avancés au commerce international et une meilleure utilisation des technologies de l'information et des communications.

127. Les participants ont souligné qu'il fallait veiller à la bonne gouvernance au service du développement et de la paix aux niveaux local, national et international et qu'il fallait créer un cadre juridique et institutionnel susceptible de faciliter la participation des ONG; qu'il fallait développer la coopération et l'intégration sous-régionale et régionale des pays en développement et renforcer le partenariat entre la société civile, le système des Nations unies, les gouvernements et les autres organisations de coopération bilatérales et multilatérales.

128. **M^{me} Arkle** (Coalition Forum ONG) donne un aperçu général des recommandations formulées lors de l'atelier des ONG de la société civile tenu en février 2004 à Kelowna (Canada). Le forum, qui a réuni plus de 50 ONG canadiennes, a identifié plusieurs questions cruciales que les pays les moins avancés doivent régler et a présenté des propositions et recommandations concernant la création d'un partenariat avec l'ONU dans le cadre d'un réseau régional officieux. Il a recommandé que chaque PMA définisse une vision d'avenir claire reposant sur une utilisation efficace de ses ressources. Il faut encourager l'intégrité structurelle, la volonté des dirigeants de rendre des comptes, et élargir les possibilités offertes aux ressortissants. Il faut parvenir à un consensus sur une telle vision et sur une stratégie grâce un processus de participation. Toutes les parties prenantes sociales, économiques et politiques doivent participer à un

développement intégré dans le cadre d'une gouvernance participative à tous les niveaux. Il faut mettre l'accent sur une approche réaliste, viable, complète et intégrée à la réduction de la pauvreté et au développement durable, sans oublier la réforme agraire, la technologie agricole, l'accès aux marchés et les politiques commerciales. Il faut respecter les engagements pris en matière d'aide et assurer sa distribution efficace. Il faut promouvoir des politiques monétaires équitables et appuyer les efforts en faveur du pardon de la dette.

129. Il faut encourager les institutions internationales et le Gouvernement canadien à accorder toujours la priorité aux programmes de développement globaux et intégrés en tant que principal moyen de réduire la pauvreté dans les pays les moins avancés. Il faut promouvoir l'éducation universelle reposant sur des programmes d'études appropriés en augmentant les ressources financières, en renforçant la formation, et en encourageant l'éducation des femmes. Il faut élargir l'éducation en y incorporant des compétences pratiques et le souci du développement durable. Il faut créer des réseaux entre ONG canadiennes afin de faciliter la réalisation de ces objectifs. La prévention et le règlement des conflits doivent être prioritaires et il faut instruire les citoyens en matière de consultations et de recherche du consensus en vue de renforcer la confiance quant à la possibilité du règlement pacifique des conflits. Enfin, il faut faciliter l'accès aux médicaments et répondre aux besoins particuliers des enfants afin d'endiguer la pandémie du VIH/sida, et les ONG doivent participer à la promotion des pratiques optimales en matière de prévention et de traitement du VIH/sida.

La séance élevée à 19 h 30.